

# Sarmat' Brève n°18

31 août 2015

## LA GYM REPREND POUR LES PLUS GRANDS

Comme l'an dernier, des séances de gym « tout niveau, tout âge, tout sexe » seront proposées le **mardi soir de 19h à 20h** dans la salle du haut du Foyer Rural.

La séance de reprise aura lieu le **mardi 6 septembre** et deux séances d'essai seront proposées les 6 et 13 septembre.



## BABY-GYM POUR LES PLUS PETITS



Pour les plus jeunes, des séances de **Baby-Gym** sont proposées le mercredi après-midi dans la salle du bas du Foyer Rural :

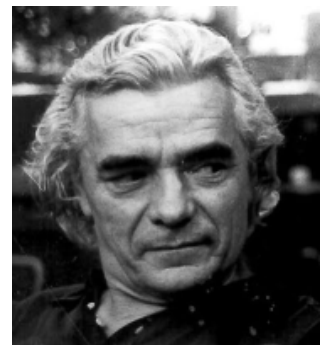
- de 15h à 16h pour les enfants de 5 ans,
- de 16h à 17h pour les enfants de 3-4 ans,
- de 17h30 à 18h30 pour les enfants de 2 ans.

Une séance peut même être envisagée le mardi soir en même temps que la séance adulte, de 19h à 20h.

Prix : 40 € par mois – Renseignements : 06 43 83 13 59 / [rollandanneline@gmail.com](mailto:rollandanneline@gmail.com)

## QUI SE SOUVIENT DE FRANÇOIS BOUCHE ?

« Du 7 septembre 2015 au 6 mars 2016, le Musée Regards de Provence met à l'honneur l'artiste marseillais, François Bouché (1924-2005), qualifié par certains critiques comme « l'un des grands sculpteurs du XXème siècle ». Cette exposition met en lumière sa passion pour le dessin et la peinture et sa vocation et virtuosité pour la sculpture monumentale et l'architecture. »



L'information n'a rien d'exceptionnel, une exposition à Marseille, c'est loin et ça ne nous concerne pas. Sauf que...

François Bouché est né à Sermiers le 17 juillet 1924. Ses parents étaient alors les instituteurs de la commune... Passionné par la sculpture, à 14 ans, il entre à l'école des Beaux-Arts de Reims et découvre le chantier de la cathédrale en restauration après les bombardements de la première guerre mondiale.

Ses descendants ont contacté par courrier la mairie afin de porter à notre connaissance l'existence de cet artiste de talent et l'hommage qui lui sera rendu.

Si des personnes se souviennent de François Bouché ou de ses parents instituteurs ou possèdent des photos, nous vous remercions de prendre contact avec la mairie.

## VIDE-GRENIERS DU DIMANCHE 13 SEPTEMBRE



Le vide-greniers, comme l'an dernier, aura lieu le dimanche de la fête patronale, soit le 13 septembre, de 8h à 17h dans ou devant les salles du Foyer Rural.

Les frais de participation sont fixés à **4 € les 2 mètres d'exposition** : les exposants Les exposants sont priés d'apporter leurs matériels personnels pour exposer les objets mis en vente, ils devront s'installer à partir de 6h du matin..

***Ci-dessous, les formulaires à compléter, à découper et à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie accompagnés d'un chèque du montant de votre participation à l'ordre de l'ASC Sermiers dans une enveloppe***

### **Vide-greniers organisé par l'Association Sportive et Culturelle de Sermiers - Inscription**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_  
Souhaite réserver \_\_\_ mètres d'exposition (2 ou 4) et règle la somme de \_\_\_ € par chèque à l'ordre de l'ASC Sermiers

### **Vente au déballage organisée par l'Association Sportive et Culturelle de Sermiers - Attestation sur l'honneur**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
et domicilié(e) à \_\_\_\_\_, participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,
- ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à Sermiers, le \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

### **Vente au déballage organisée par l'Association Sportive et Culturelle de Sermiers - Justificatif d'inscription**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Nature de la pièce d'identité : (carte nationale d'identité ou passeport) \_\_\_\_\_  
Numéro de la pièce d'identité : \_\_\_\_\_  
Date de délivrance : \_\_\_\_\_  
Autorité ayant délivré la pièce : (préfecture, sous-préfecture...) \_\_\_\_\_

*---Une photocopie de votre pièce d'identité (ou l'original photocopie) vous sera demandée le jour du vide-greniers ---*

## « SALADE AU LARD GEANTE » LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE A 20H30

Comme l'an dernier, **pour la fête patronale**, le repas des Sarmates, cette année Salade aux lards et dessert pour 12 € (à régler sur place), aura donc lieu dans la grande salle du Foyer Rural **le samedi 12 septembre** à partir de 20h30.

Les inscriptions peuvent se faire par courrier électronique [mairie.sermiers@wanadoo.fr](mailto:mairie.sermiers@wanadoo.fr) ou par le biais du formulaire d'inscription ci-dessous à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie :

### **RESERVATION REPAS DES SARMATES DU SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2015**

*(à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie)*

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Réserve \_\_\_\_\_ places pour le repas du samedi 12 septembre.

A Sermiers, le \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_